

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE FANTASQUE.

Rédigé, imprimé et publié par N. AUBIN, à sa résidence, rue S. Valier, No. 50.



Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais ou je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

(Vol. II.)

QUEBEC, SEPTEMBRE 17 1839,

(N^o 10.)

MELANGES.

UN SOUVENIR A L'HOPITAL.

Sur ce grabat chaud de mon agonie,
Pour la pitié je trouve encore des pleurs,
Car un parfum de gloire et de vie
Est répandu dans ce lieu de douleurs:
C'est là qu'il vint grand de ses espérances,
Chanter encor, puis prier et mourir;
Puis je répète en comptant mes souffrances:
Pauvre Gilbert que tu devais souffrir!

Ils me disaient: Fils des Muses, courage!
Nous veillerons sur ta lyre et ton sort!
Ils le disaient hier, et dans l'orage
La Pluie seule aujourd'hui m'ouvre un port
Tremblez, méchants! mon dernier vers s'allume,
Et, si je meurs, il vit pour vous flétrir.
Hélas! tous doigts laissent tomber ma plume
Pauvre Gilbert, que tu devais souffrir!

LE FANTASQUE.

Si seulement une voix consolante
M. répondait quand j'ai longtemps gémi !
S. je pouvais sentir ma main tremblante
S. réchauffer dans la main d'un ami !
Mais que d'amis, sourds à ma voix plaintive,
A leurs banquets ce soir vont accourir,
Sans remarquer l'absence d'un convive !
Pauvre Gilbert, que tu devais souffrir !

J'ai bien maudit le jour qui m'a vu naître ;
Mais la nature est brillante d'attraits,
Mais chaque soir le vent à ma fenêtre
Vient secouer un parfum des forêts.
Marcher à deux sur les fleurs et la mousse,
Au fond des bois rêver, s'asseoir, courir,
Oh ! quel bonheur ! oh ! que la vie est douce !
Pauvre Gilbert, que tu devais souffrir !

UN TORTICOLIS.

Une faible femme de ving-cinq ans, exerçant à la halle la poétique profession de marchande, et étiquetée du gracieux nom d'Athénais, vient se placer au bar des prévenus. Le marchand de vins Chipleux s'avance gravement à la barre.

M. Chipleux. — Il n'arrive que trop souvent, messieurs, que nous sommes victimes de notre genre de commerce. Je vends du vin, et il se trouve que c'est précisément le jour où j'en vends le plus, où, par conséquent mes bénéfices s'élèvent à une somme plus agréable, que la fatalité, comme pour me faire souvenir que je suis mortel, m'envoie des scènes déplaisantes, des querelles, et même des coups de la part de mes meilleures pratiques.

Athénais. — Vous êtes un méchant, M. Chipleux.

M. Chipleux. — Vous savez le contraire, mademoiselle. ... je supporte les mots, gros et petits ; les injures, les invectives, parce que, comme dit un ancien journaliste, *VERBA VOLANT* ; mais comme les coups restent, je me suis permis de me plaindre.

Athénais. — Des coups ! ... je vous demande si une femme est capable de frapper un homme.

M. Chipleux. — Je ne dis pas que vous en soyez capable dans votre état naturel, mais dans la circonstance en question, vous m'avez très-bien assassiné. ... Il est juste de dire, pour rendre hommage à la vérité, (car un savant l'a dit, *IN VITIA VERITAS*), que vous étiez complètement soûle ce jour-là.

— Athénais. — C'est que vous vendez du vin frelaté.

Chipleux. — Du tout, mon vin est bon... c'est pour cela que vous en avez trop bu. Oui, messieurs, Mlle Athénais est entrée dans mon établissement avec deux jeunes femmes de ses amies... Après avoir consommé raisonnablement, c'est-à-dire assez pour perdre la raison, les deux amies se prirent querelle, s'empoignèrent aux cheveux, et se livrèrent à un combat singulier. Ayant compassion de leur sexe, je me précipitai au milieu des parties belligères comme l'antique olivier de paix. Mlle Athénais s'opposa à mon intervention... elle a eu soin de me casser la tête avec son sabot, et de tondre le cou à mon garçon de cave. ... l'infortuné a vécu pendant huit jours avec

LE FANTASQUE.

te tournée devant derrière, même qu'il était obligé de marcher en arrière pour voir devant lui. . . Voilà l'effet, mademoiselle, du toricolis que vous lui aviez procuré.

M. le président, à la prévenue. — Vous voyez où vous conduit la boisson.

Athénais. — Je n'étais pas boissonnée, M. le juge ; je n'étais qu'un petit peu en colère ; à la vérité, les deux dames qui m'accompagnaient avaient des mots ensemble, mais elles ne se sont pas frappées ; elles se sont simplement bousculées par terre, comme deux amies qui s'expliquent.

M. Chipleux. — Mais le coup de sabot, mais le cou de mon malheureux apprenti !

Athénais. — Voilà. . . j'avais donné 2 francs, et demandais mon reste ; au lieu de mon reste, il m'empoigne grossièrement et me pousse dehors. Naturellement je me cramponne à ce gamin ; il tire, je tire ; à la fin nous tombons tous les deux dans le ruisseau. . . S'il a eu le cou troussé, c'est qu'il est tombé dans une fautive position. . . c'est sa faute.

M. Chipleux. — Et le sabot ?

Athénais. — Pour le sabot. . . possible qu'en tombant sur votre apprenti, mon sabot a quitté mon pied et est allé vous cogner la tête ; ça s'est vu.

M. Chipleux. — Ça ne s'est pas vu dans ce cas-là, toujours. . . car, comme dit Horace . . . pas le borgne, l'autre : "NON ERAT ILLI LOCUS..."

Mademoiselle Athénais est condamnée à 25 fr. d'amende. C'est bien, lui dit M. Chipleux, et ne recommencez pas. . . Vous savez que la loi a dit : "NON BIS IN IDEM."

LE FANTASQUE.

QUÉBEC, 17 SEPTEMBRE 1839.

MON VOYAGE A LA LUNE.

CONTINUATION.

Dans mon dernier numéro je vous ait fait l'esquisse de l'histoire de mon infortuné jeune homme à peu près telle qu'il me l'avait lui-même racontée, j'en ai seulement retracé les douloureuses expressions dont il s'était servi et les reproches amers qu'il faisait injustement au beau sexe en général ; car les amants sont à peu près comme les hommes politiques qui accusent tout un parti des torts de quelques individus. A en croire les politiques contrariés, les hommes sont les êtres les plus perdus, les plus volages, les plus lâches, les plus scélérats ; à en croire les amoureux rompus les femmes ne seraient qu'un composé d'astuce, de vanité, d'amour-propre, d'égoïsme, d'infidélité. . . et cependant les politiques recherchent avec avidité les suffrages et l'approbation des hommes. . . et cependant l'amoureux rompu n'attend qu'une occasion favorable pour chercher des consolations en adorant une autre femme.

Mon héros n'a pas terminé son histoire tout-à-fait comme moi ; au contraire, il nous protesta solennellement que tant qu'il aurait encore un souffle de vie son cœur conserverait un souvenir bien cruel et bien doux de celle qui l'avait sacrifié, que son

amour et sa douleur seraient éternels, que d'ailleurs sa peine ne serait pas longue attendu que le chagrin le traînerait bien vite au tombeau, que... que... que... enfin il nous débita une à une les plaisanteries que répètent rapidement les acteurs de toutes les petites comédies sentimentales que jouent ici-bas entre l'âge de 15 et 25 ans, tous les habitants d'un monde qui ose encore se croire civilisé. Voilà pourquoi j'ai cru devoir y joindre la probabilité plutôt que les lieux communs dont il nous a régalez.

A peine eut-il achevé son récit que Mademoiselle Bavardine, qui commençait à perdre patience de se voir si longtemps incapable de placer son mot, prit si rapidement la parole, inectiva tant et si bien les hommes de la lune en général et mon pauvre jeune homme en particulier, qu'il me fut impossible de saisir assez clairement ses expressions pour en faire part à mes lecteurs de la terre. Elle en débitait je pense à raison de 500 paroles à la minute. Quand sa petite fureur fut un peu calmée je pus comprendre qu'elle aussi avait à se plaindre de quelque monsieur de la lune. Nous lui demandâmes de nous raconter ses peines à son tour. Quoiqu'elle brûlât d'envie de satisfaire notre curiosité, elle se fit un peu prier afin de se donner un petit air intéressant, car à la lune la civilisation et la société en agissent ainsi, elles apprennent aux jeunes personnes à dissimuler à ne point dire naturellement leur façon de penser, à faire les mijaurées en jouant l'innocence, et l'on appelle cela de la circonspection, des bienséances, de la pudeur !

Notre aimable Bavardine nous apprit donc qu'elle avait éprouvé de tendres sentiments en faveur d'un ingrat qui l'avait bercée de douces espérances, mais qui oubliâ ses serments et ses promesses aussitôt qu'il eut découvert que la seule dot qu'apporterait avec elle son aimante prétendue consisterait en une ineffable douceur de caractère, une ravissante beauté de corps et de visage et en des charmes d'esprit les plus rares. Certes ! l'esprit, la bonté, la beauté chez une femme sont des trésors bien précieux; cependant il est des marauds d'hommes qui préfèrent à tout cela les charmes d'un coffre-fort bien garni, les yeux doux d'une belle maison sise en emplacement recherché, les voix harmonieuses de nombreux troupeaux et de bases-cours bien peuplées, lors même que leur compagne n'ajouterait dans la balance de l'amour qu'une jambe torse, qu'un pied bot, qu'un dos voûté, qu'un œil enflammé, qu'une dent en deuil de ses sœurs et un petit caractère à donner un avant goût du purgatoire.

Mademoiselle Bavardine nous peignit ses souffrances avec beaucoup de naturel et nous avoua que la jalousie et le dépit ne jouèrent pas le rôle le moins important dans les tourments que lui fit éprouver un amour délaissé. Puis-elle ajouta d'une manière passablement gaie et philosophique : Je ne m'attristerai point par d'inutiles regrets ; celui qui change ainsi de sentiments ne vaut pas la peine qu'il causerait ; je me réjouis d'avoir pu le connaître plutôt avant qu'après le mariage. Le choix d'un cœur est une loterie, j'eus un mauvais lot, je ne m'y risque plus ; le spectacle des folies des autres me consolera de n'avoir pas le plaisir d'en faire moi-même.

Cette chère demoiselle parlait comme un beau livre aussi je regrettais beaucoup en l'écoutant de ne pouvoir l'amener avec moi sur la terre pour m'aider à rédiger mon journal. On conçoit de quel immense secours me serait une personne aussi habile que celle-ci à triquer le ridicule et à le peindre sous des couleurs naturelles. Quoique la moquerie soit une des principales dispositions du sexe et son occupation favorite, Bavardine excellait tout ce que j'ai vu en ce genre. Passait-il dans la rue

quelques jeunes personnes, elle imitait aussitôt la démarche roide de celle-là, le pas élastique et sautant de celle-ci les airs éventés de l'une, les balancements majestueux de l'autre ; puis elle dévoilait si malignement mille et jolis petits secrets de toilette... que je ne vous répéterai pas de crainte d'être traité de mauvaise langue.

(A continuer.)

GRANDE NOUVELLE.

Notre correspondant particulier de Washington nous apprend en une lettre venue par voie extraordinaire que les Etats-Unis se disposent rapidement à déclarer la guerre au Canada. Tous les hommes indépendants, impartiaux, amis de la justice ne pourront s'empêcher d'avouer que cette fois au moins nos voisins auront une juste cause de sympathie ou plutôt d'antipathie envers le bicaudieux pays que nous habitons. Le Canada vient de leur voler ce cher Juge Lynch ! cet homme précieux pour l'invention duquel ils avaient pris patente, qu'ils adoraient pour raison péremptoire à des yeux yankees : il leur avait épargné des procès au montant de plusieurs millions. Oui chers lecteurs, c'est la vérité que je vous dis là !

Il est bien quelques farceurs qui avaient osé dès long-tems avancer que depuis près d'un an le juge Lynch habitait le Canada, déguisé en homme de police ; qu'il avait aidé puissamment au rétablissement de l'ordre par la saisie d'une imprimerie et d'une foule de petits objets que la sûreté de la société ne permettait pas de rendre à leurs propriétaires, saisie qui, sans lui, eût coûté des sommes incalculables et des procès interminables tant la justice est chère et lente depuis que nous avons un Juge-en-Chef qui nese mouche pas du pied. Mais moi je vous dis que cela est faux ; le véritable juge Lynch n'est arrivé en Canada que tout récemment et ceux qui ont montré leur nez ces années dernières parmi la police de Québec et les volontaires de Montréal n'étaient que des cousins bâtards du grand homme. Lui, officier de police ! lui volontaire ! lui, sous l'habit de soldat ! où non ! erreur, profanation, injure ! le juge Lynch est trop démocrate pour porter des galons ; on ne le voit jamais que parmi la véritable canaille, ainsi donc c'est bien lui qui était au palais de justice de Montréal mardi soir dernier !

Je n'ai pas besoin de répéter les détails du petit exploit du juriconsulte américain dans une cour de justice anglaise où la fameuse institution britannique fut battue, et presque assommée ; où juges, avocats et parties furent évanésés. Chacun les connaît et en dit ou plutôt en pense ce qui lui plaît. Quant à moi si j'avais la liberté de m'exorimer à ma fantaisie je ferais remarquer tout simplement que les journaux bien-pensants ont tous dit : nous regrettons, nous blâmons, nous condamnons, nous réproprions, nous déplorons ces excès. Cela n'empêche pas que l'on a donné à ceux qui les ont commis le tems de fur ou de se cacher. Peut être même qu'il ne sera rien tenté contre eux ; tandis que si les émeutiers eussent été de la malheureuse origine française on n'eût point tant regretté, déploré, blâmé, répropré ; mais on vous aurait tout naturellement sabré, éventré les coupables, dépouillé les innocents et mis le reste aux cachots jusqu'à ce que le tribunal ait eu le tems d'y penser ce qui n'eût pas demandé moins de plusieurs saisons. Les prisonniers auraient vieilli, maigri ou grossi, on leur aurait fait donner caution de bonne conduite après une réclusion

plus ou moins longue, et tout aurait été dit. C'est un désordre de choses fort amusant pour les héritifs, les gabeliers, les procureurs généraux, les greffiers et rassemblement pour les bourreaux.

Tout le monde sait, excepté peut-être les juges, que nous avons à répondre le 21 du courant à une accusation de haute-trahison, crime qu'il paraîtrait que j'ai commis innocemment sans savoir où, ni quand, ni comment. Comme le juge Lynch n'a pas été arrêté à Montréal, il pourrait bien se fourrer dans la tête de venir nous favoriser de sa présence à Québec. Je recommande donc bien aux jurés qui seraient appelés à nous juger et qui auraient par hasard la hardiesse de prétendre s'en rapporter à leur conscience de se munir d'un *bovie knife* ou couteau déboucheur, d'une paire de pistolets à pistons d'un calibre convenablement tranchant et d'une carabine de calibre approuvé. Ce sont les seuls arguments auxquels le Juge Lynch soit sensible. Si les juges prétendent s'aviser de montrer de l'impartialité, ils feront bien de placer sur leur banc quelques bons mortiers ou obusiers chargés à mitraille et de faire une petite provision de fusée à la Congrève. Ces armes là leur feront sans doute porter plus de respect que celles de la reine dont le Juge Lynch s'embarasse autant que de la perruque du greffier.

On annonce encore un nouveau Gouverneur-Général : Mr. Paulet Thompson, négociant célèbre. Vraiment le ministère nous traite en enfants gâtés ; il essaie de toutes les sauces pour nous plaire. Il commença par nous donner un fermier qui sacrifia sa basse-cour pour nous faire sa cour et qui nous traita d'abord aux dindons puis en dindons. Ensuite nous eûmes un ambassadeur russe ; il nous fit des lois à la cosaque. C'était un *comte* tout neuf qui voulut nous amuser avec de vieilles histoires. Après lui ce fut un rébarbatif Moustapha qui ne parle que de canons, de pétards, de baïonnettes, de bombardements comme étant les meilleurs moyens de jeter de la poudre aux yeux. Il veut lier le Canada à l'Angleterre avec des cordes. Maintenant on va nous envoyer un marchand. Il va sans dire que lorsqu'il sera venu, le *Mercury*, par vieille habitude, ne pourra s'empêcher de dire : votre noble gouverneur ; mais quand il sera parti je ne crois pas que ce journal s'écrie : *Monsieur Tonson come again*.

Le parlement anglais s'occupe beaucoup du Canada. Après des volumes de discours tous plus ébouriffants les uns que les autres, on en est venu à l'importante conclusion qu'il est extrêmement difficile de légiférer pour le Canada. Les représentants de l'Angleterre sont sorciers ! Il est un fait vraiment curieux touchant le meilleur moyen de rétablir les affaires de la Colonie. Lord Brougham dit qu'il faut se hâter de nous rendre la constitution. Le pauvre James Georges s'escrime dès-lors-tems à donner le même conseil, ce qui prouve pour la millième fois que la vérité se rencontre dans la bouche des hommes de génie et des fous. Toutelois, qu'on y regarde à deux fois et l'on avouera peut-être que Brougham et George pourraient bien avoir raison mais cela ne ferait point le compte des volontaires des hommes de police du procureur-général, ni de tous ceux qui ont passé leur tems à sauver la province, en sorte qu'il faut y renoncer et se préparer encore à passer quelques hivers avec la perspective charmante d'accusation de haute-trahison, d'arrestations et d'emprisonnements.

— On dit que la reine d'Angleterre va se marier. Il n'y a qu'une seule chose qui me chagrîne là-dedans c'est ce fait que cette femme va donner le mauvais exemple à toutes ses sujettes, car il n'y a pas de doute qu'elle portera les culottes.

— Quelle différence y a-t-il entre Sir John et de la *cire jaune*? — C'est que l'une est le *grand sceau* de la province et qu'on dit que l'autre n'est pas le *grand rot* de la province.

Boite de pandore.

MESIEUX L'MAITRE DU FANTASQUE,

N'faite don pa comme le Maître de grande Gazette don le préjugé discréditoire m'son si funeste dans l'moment actuel,

Anoncé don la vairtez au peuple, et n'craignez pa d'contrariété: j'vous servirez d'témoin. Jé visitez les campagne, et j'my connaît. Vous pouvez don prendre mon rapport personnel pour vot' garantie; ayé nul appréhension d'leur lâcher un bon dégoisement sur cet matière. Cè z'infame Gazette dise que la moisson n'r'p's encore bonne c'tannée: i font même de z'annonce pour la mouche à blé! Je n'suis pa comme l'capitaine-R.— je n'mie dit pas l'plus fin de la paroisse, mais j'vous dirais ben, que quoiqu'ils n'venté pa nous l'faire comprendre, il save ben en eu z'autres qui velaire qui son t'en même la mouche. J'auris pa d'peine à croire, et je l'gagerais, qui sont ben payez de commercerant d'blé et de farine pour leur z'insertion diffamatoire; ou plutôt en société avec eux. Eh! ben, mesieux vous qu'avez pa d'attache au z'honneur ni au richesse d'la terre, metté leux don un barrage dans leur folle z'entrepris; dite don qu'toute es l'abondant dans le campagne; y-a pas d'mal pour vous d'leur donnez un démenti; pour dire la vairité. Vous qui savez ben le règle, crealer don qu'on n'és ben mois d'mondé c'tannée, qu'l'année pas é, il z'on passé l'hiver a vous piragrapher par l'ux grande Gazette que l'colonel Weatheral avec son sette par son n'adroisse; et son n'activité a flambez la tête à plusieurs millier d'Patriote, l'colonel Gagy en-a paré plusieurs de sa bayonnet et si n'avez pa z' une affaire particulière qui l'frappéla sur cé pa, i li di qui n'avez tne ben plus. Seul Janne Coq-Borgne en-a pendu et fait pendre une douzaine *d'puis l'automne pas-é,* tout le vendredi, tout c'esse li n'mange plus. Lord Durand avec sa clique n'mangeront pas non plus en Canada c'tannée. Voyez don après vot' carcule quel est la mouche la plus contagieuse. Cè t'egal puis qui fait le supportez, j'va toujours vous raconter ma desolation. J'fait bon d'vous dir que j'va voir la fille d'Abram j'voisin d'chu ma tante Josephite, et sa grande mère (qu'a l'sort d'not bonheur entre sé vien gigot d'mains plissé,) nous z'a promis qu'on s'mariérait c't'automne si la recorte étai bonne. La s'—vieille bonne femme (comme y-en a ben d'autres)étai le désesse, et la Gazette d'son t'ms. Si vous e pouviez l'apercevoir avec sé grand lunettes comme ai vous débite l'malheureuse vieille Gazette d'Nailson, va qu'cè l'une ancienne, et ai est comme vous l'savez a mon grand malheur ravéu d'la mouche à blé. Mais j'é l'une bonne apparence en vous: la bonne femme est loyal; dès

qu'il va apprivoiser le z'arme d'la Reine sur votre journal et va l'aimer, et cè qui va m'ôterré des z'ut le bonne affaire. Ainsi mesieux mon sort dépend maintenant d'vous, otez par vot' subtilité l'voile qu'cè dite grande Gazette mettent (par economie) sur lè z'yeux du Public; et j'vous promait d'souscrire a vot' journal pour tout l'temps d'ma vie, d'plus j'va ouvrir une souscription, et formé un dépôt pour fondé une copie de vot' journal, afin qu'ai soit l'modèle d'la vérité (Free) au Public, cè t'a dire a no z'enfant lè z'enfant d'leux p'tit enfant dans tous les siècles des siècles.

Jé ben l'honneur de m'décrire

Mesieur,

Votr' affecté

Souscripteur futur,

LAZARE P.

Saint-Michel 30 d'Aout 1839.

Pour vraie copie P, D, M,

Monsieur le Fantasque Flâneur.

Il est deux hommes qui eussent pu faire votre fortune: Lord Durham et Mr. Laurin, (ou J. J. Laurin, Ecuyer*) Lord Durham par ses prétentions ridicules, et sa vanité osée, Mr. Laurin par ses ridicules prétentions et son absurde vanité. Il n'y avait qu'une différence c'est que le premier se faisait chèrement payer pour montrer sa bêtise tandis que le second l'exposait gratis.

Mr. Laurin fut un des plus bouillants aboyeurs contre la tyrannie anglaise et le plus impétueux, sinon le plus habile, des avocats de la cause de "notre langue, de nos lois et de nos institutions." En bien! que voit-on aujourd'hui?—Mr. Laurin fait faire une enseigne! Le proverbe dit que bon vin n'a pas besoin d'enseigne, mais il ne dit pas qu'un barbier n'a pas besoin d'enseigne ni qu'un notaire n'a pas besoin d'enseigne.— Or donc il n'est pas étonnant que Mr. Laurin se soit fait faire une enseigne, mais ce qu'il y a de révoltant c'est de voir en quelle langue elle est écrite. Préparez-vous à frémir excellens Canadiens! Si Mr. Laurin eût au moins fait son enseigne en latin ou en hébreu, on eût pu dire qu'il ne faisait que suivre la ligne de conduite qu'il semble s'être tracé de n'être compris que le moins possible. S'il eût mis son enseigne "en français" on eût pu du moins admirer une fois Mr. Laurin et le remercier d'avoir écrit sa langue correctement. La rareté de la chose en eût fait le prix. Mais non, Mr. Laurin abjure toute prétention à langue de ses pères, il éprise ceux qui la parlent; il a mis sur son enseigne **JOS. LAURIN, NOTARY.** en anglais ni plus ni moins! C'est dire assez que Mr. Laurin ne sollicite que la clientèle du public anglais. Mr. Laurin est plus fin qu'il n'en a l'air, il sait que nul n'est bon prophète en son pays!

Avec quoi j'ai bien l'honneur, etc.

C. I. C.

* Le Barreau de Québec devrait inviter un protégé contre Mr. Laurin. Lorsque ce jeune homme n'était qu'étudiant il s'appelait J. Laurin, GENTILHOMME, à présent qu'il est notaire il se fait appeler — Mr. J. de Laurin, LAURIN ne donne pas du pied contre les titres tant soit peu aristocratiques et cependant de fait il n'est pas plus écuyer aujourd'hui qu'il n'était gentilhomme. Il y a deux mois, c'est une sottise de plus et voilà tout. Sur la quantité c'va ne paraît pas!